

Revue de presse du 30 novembre au 15 décembre 2011

Peu de choses de croustillant en cette fin de l'année. Vous pouvez lire deux articles sur le phénomène des campus « champignons ». Pour le plaisir et la polémique, vous pouvez lire «Toi pis ton carré rouge» et le texte sur l'intimidation dans le mouvement étudiant.

15 décembre 2011

Les étudiants sollicitent l'appui des familles

Marie-Ève Proulx, Journal de Montréal

MARIE-EVE PROULX

LAVAL – Le gouvernement faisant fi des protestations répétées des étudiants quant à la hausse des frais de scolarité, la Fédération étudiante collégiale de Québec (FECQ) compte se tourner vers les familles québécoises pour faire passer son message.

Cherchant désespérément des appuis au sein de la population, la FECQ lancera, d'ici la fin de la semaine, une grande campagne d'information au cours de laquelle des milliers de dépliants seront distribués à Laval, Montréal, Longueuil et Québec.

« Il y a près d'un million de familles avec enfants au Québec qui ne sont pas pleinement admissibles aux prêts et bourses du gouvernement. Ces familles pourraient être durement touchées par la hausse des frais de scolarité », a expliqué Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ, précisant que du porte-à-porte sera également effectué afin de sensibiliser les familles à l'enjeu étudiant.

Rétablir les faits

Pour la FECQ, l'objectif de cette campagne est d'informer les familles québécoises des impacts réels de la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité universitaire.

« Plusieurs mythes sont actuellement véhiculés sur le dossier des frais de scolarité et il importe de rétablir les faits. À titre d'exemple, contrairement à la croyance populaire, le programme de prêts et bourses est loin d'être une solution magique aux frais de

scolarité », a lancé M. Bureau-Blouin, qui estime que lorsqu'une famille a un revenu supérieur à 30 000 \$, le gouvernement considère qu'elle se doit de contribuer aux études de ses enfants et donc coupe l'aide qui lui est accordée.

L'organisation étudiante considère également qu'il y a un lien très étroit entre la hausse des frais d'un service public et sa fréquentation. « Selon un sondage économique que nous avons commandé, le Québec pourrait se priver de 4000 à 9000 étudiants sur les bancs universitaires si le gouvernement va de l'avant avec sa nouvelle hausse.

Augmenter les frais de scolarité, c'est donc réduire l'accès à l'éducation supérieure pour les moins fortunés », a analysé M. Bureau-Blouin.

Modèle

S'il reconnaît que les frais de scolarité au Québec sont beaucoup moins importants qu'ailleurs au pays ou encore qu'aux États-Unis, le président de la FECQ croit que le gouvernement québécois fait fausse route en voulant copier nos voisins.

« En Ontario, par exemple, tout coûte beaucoup plus cher, les salaires et le niveau de vie sont plus élevés. C'est donc normal que les frais de scolarité le soient également », a-t-il dit, soulignant que le gouvernement ontarien de Dalton McGuinty avait d'ailleurs promis récemment qu'il baisserait de 30 % les frais de scolarité, soit d'environ 1600 \$.

« Le modèle québécois n'est peut-être pas si mauvais que ça en fin de compte », a commenté le président de la FECQ.

Quant à la situation aux États-Unis, Léo Bureau-Blouin rappelle que la moyenne des dettes d'études des Américains a surpassé les dettes hypothécaires. « Est-ce que c'est vers cela que M. Charest veut nous amener? On se questionne sérieusement. Ce n'est pas en hypothéquant notre jeunesse qu'on avancera en tant que société. »

La mauvaise gestion des universités est également une frustration pour les étudiants des cégeps. « C'est complètement illogique que les familles paient 75 % de plus par année pour envoyer leurs enfants à l'université alors que les fiascos financiers des universités québécoises sont devenus pratique courante », a-t-il déploré, rappelant que 1,2 milliard \$ a été jeté par les fenêtres dans le cas de l'îlot voyageur.

Signe que le combat est loin d'être terminé pour la FECQ, elle organise d'ailleurs une grande manifestation le 22 mars prochain et soutient qu'elle n'écarte pas la possibilité de pousser plus loin ses moyens de pression.

13 décembre 2011

Intimidation au sein des mouvements étudiants

« Des menaces sur une base régulière »

David Rémillard, Impact Campus

Cette idée que l'intimidation pouvait faire partie du paysage commun des luttes étudiantes est apparue dans la foulée de la tempête médiatique qu'a suscitée le suicide de cette adolescente de 15 ans.

L'ex-président de la Fédération collégiale étudiante du Québec (FECQ), Alexandre Ducharme, a écrit un texte particulièrement interpellant sur sa page Facebook. «Vous m'avez encerclé en gang, crié après, craché dessus et poussé quand j'étais président de la FECQ », écrivait-il dans un passage. Lorsque contacté, Alexandre Ducharme n'a pas voulu commenté ses propos.

Peu de dénonciation

Sans être systématique ni une pratique commune, l'intimidation ferait un certain nombre de victimes chaque année au sein des mouvements étudiants. Ces actes se traduiraient principalement par des menaces à l'intégrité physique et le harcèlement psychologique. Malgré cela, peu d'étudiants dénoncent leurs agresseurs.

Merlin Trottier-Picard, vice-président de la FECQ en 2008 et actuel président du comité de mobilisation contre la hausse des frais de scolarité à l'Université Laval, évoque quelques raisons pour lesquelles les étudiants ne sont pas prêts à dénoncer. Parmi ceux-ci, il évoque la campagne actuelle contre la hausse de 1625\$ des frais de scolarité. « Il y a plusieurs personnes qui ne veulent pas en parler maintenant pour ne pas dévier le débat principal qu'est celui de la hausse des droits de scolarité », a-t-il expliqué

lorsque rencontré lundi. « Ils ne veulent pas que les médias mettent l'accent sur l'aspect négatif des mouvements étudiants », ajoute-t-il.

Du côté de la FEUQ, le vice-président Yanick Grégoire a contacté une ancienne militante et victime de violence physique et verbale. La victime a refusé de témoigner, estimant « qu'elle ne voulait pas replonger dans cette histoire et qu'elle était passée à autre chose », a fait savoir M. Grégoire.

De vieilles querelles

Par ailleurs, les querelles qui créent des tensions les entre associations étudiantes ne sont pas nouvelles et ont un historique assez vaste. « Si tu lis des livres sur l'histoire du mouvement étudiant au Québec, ça démontre que [les tensions] datent de bien avant les années 2000 », raconte M. Trottier-Picard.

Parmi les cas les plus récents cependant, notons la grève étudiante de 2005. Le mouvement de contestation contre la coupe des 103 millions de dollars dans le régime de prêts et bourse du gouvernement Charest avait gagné un certain momentum mais a donné lieu à d'importantes divergences d'opinions entre les associations étudiantes.

À l'époque, la FECQ, la FEUQ et la Coalition l'association syndicale pour une solidarité étudiante élargie (CASSÉE), luttaient côte à côte contre ces coupures.

Le 21 février 2005, la grève générale illimitée est déclenchée. Après six semaines de grève, la FECQ et la FEUQ établissent une entente de principe avec le gouvernement. Cette entente est cependant refusée par la CASSÉE, avec qui le gouvernement refusait de négocier suite à des événements survenus en mars, soit une occupation des bureaux du ministère de l'Éducation. « Ça a vraiment créé un gros clash », estime Merlin Trottier-Picard. Au final, 110 000 étudiants ont voté pour l'entente de principe, contre 75 000.

Bien qu'il estime que la campagne contre la hausse des frais de scolarité déclenchée cette année et qui se poursuivra en 2012 pourrait éventuellement créer des tensions, Merlin Trottier-Picard juge que la situation est différente de celle de 2005.

D'ailleurs, pour éviter des épisodes de tension comme ceux de 2005, les associations étudiantes, dont l'ASSÉ, la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ, ont toutes signées une clause

de solidarité dans le cadre de la manifestation nationale du 10 novembre dernier qui a rassemblé 30 000 étudiants devant les bureaux du premier ministre à Montréal.

Crédit photo : Claudy Rivard

13 décembre 2011

Bizutage des étudiants

Une politique plus sévère ?

David Rémillard, Impact Campus

Le secrétariat général de l'Université Laval souhaite implanter une politique plus sévère en matière d'encadrement et d'intégration des étudiants sur le campus.

En d'autres mots, le secrétariat général souhaite mieux encadrer les initiations étudiantes de début d'année. Le secrétariat général a en effet établi un avis composé de quatre modifications majeures souhaitant être apportées à la politique d'encadrement présentement en vigueur et datant de novembre 2001.

Estimant certaines activités d'intégration irrespectueuses et qualifiée de bizutage, le secrétariat général demande des modifications quant aux objectifs et au respect des droits de la personne à travers les initiations.

D'ailleurs, la définition du terme « bizutage » serait ajoutée à la politique. Le bizutage définit toute activité d'initiation « qui dénigre, humilie, opprime ou menace même la personne ».

Parmi les modifications demandées, notons une section complète sur les droits de la personne qui reposerait sur la Charte canadienne des droits et liberté de la personne et sur la Déclaration des droits des étudiants et des étudiantes.

Une modification concernant les objectifs des activités d'intégrations est aussi demandée. Les activités doivent servir à « accueillir les étudiants et les étudiantes aux moyens d'activités positives de renforcement de l'esprit d'équipe ou de groupe qui respectent la dignité, la sécurité et le bien-être de tous », peut-on lire dans les recommandations.

La CADEUL d'accord, mais...

Selon la CADEUL, à qui l'avis était envoyé, une politique d'encadrement est souhaitable pour les activités d'initiation, mais pas nécessairement à l'image des modifications demandées par le secrétariat général. « Ce ne sont pas toutes les recommandations qui sont raisonnables », estime Marilène Dumouchel, vice-présidente aux affaires internes, ajoutant que la définition de bizutage du secrétariat général est un peu trop large.

La CADEUL, souhaitant s'asseoir et discuter de cet avis avec ses membres, a créé le comité bizutage, dans le cadre duquel les représentants des associations étudiantes seront invités à élaborer un avis au nom de la CADEUL. Pour que l'avis soit adopté, il doit être présenté au Conseil universitaire, qui statuera ensuite des modifications à apporter.

À l'image de l'Université McGill

L'Université McGill est tristement reconnue pour les activités de bizutage. En 2005, l'équipe de football, les Redmen de McGill, avait carrément vu sa saison annulée par les autorités universitaires en raison de scandales entourant les initiations impliquant des membres de l'équipe, tous étudiants.

L'Université McGill avait également apporté des changements immédiats à ses mesures d'encadrement, en modifiant des dispositions du Code d'éthique de l'étudiant-athlète et la Charte des droits des étudiants et du Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires.

13 décembre 2011

Joyeux Noël Madame la Ministre

Benjamin Jébrak, Impact Campus

Pour le temps des Fêtes, la CADEUL, qui représente les étudiants inscrits aux études de premier cycle de l'université Laval, souhaite passer un message clair à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

La CADEUL propose aux étudiants d'envoyer une lettre à la ministre. Trois formats de lettres ont été distribués aux étudiants depuis le début de la semaine dernière à travers le campus universitaire. Ces trois messages «personnels», représentant trois types de relations à l'économie pour les universitaires, demandent tous le même cadeau de Noël: la renonciation par le gouvernement provincial de la hausse prévue des frais de scolarité de 1625\$ de l'année 2012.

Sortir de la masse

En demandant à chaque étudiant d'envoyer une lettre «personnalisée» à la ministre de l'Éducation, la CADEUL innove en sortant la voix étudiante de la masse. Plus qu'une simple quantité d'enveloppes qui devront être reçues, ouvertes et traitées par les services postaux du ministère, l'envoi de lettres de voeux permet d'individualiser les voix étudiantes. Les 1000 copies présentement en circulation doivent être renvoyées à la confédération étudiante qui s'assurera de leur remise au ministère de l'Éducation. Les étudiants peuvent aussi écrire leur propre version de voeux de Noël à la ministre de l'Éducation qui sera elle aussi remise au ministère selon Jean-François Normand, vice-président aux affaires externes de la CADEUL. Cette nouvelle campagne, pour le moins originale, marquera bien le départ en congé des Fêtes pour les étudiants luttant contre la hausse des droits de scolarité.

Rien de majeur avant les fêtes

Par ailleurs, aucune autre activité majeure n'est prévue à l'approche des Fêtes, préférant laisser les étudiants se concentrer sur leurs fin de session. Des assemblées publiques ont se sont tenues dans quelques universités, dont à l'Université Laval et à McGill, mais simplement pour informer les étudiants de la situation et des mesures qui pourraient éventuellement être prises par les mouvements étudiants au retour du congé de Noël. Des associations, comme l'ASSÉ et la TaCEQ, ont déjà fait savoir que les votes de grève était une possibilité mais que ce sera aux associations locales de décider de leur sort.

11 décembre 2011

Une étape décisive vient d'être franchie pour l'UQTR à Drummond

Jean-Pierre Boisvert, La Tribune

(Drummondville) Un engagement de principe est intervenu entre la Ville de Drummondville et les Pères Montfortains concernant l'achat du terrain où devrait être érigé le futur campus universitaire de l'UQTR, faisant franchir «un grand pas» au projet qui, toutefois, attend toujours le feu vert du ministère de l'Éducation.

C'est ce qu'ont fait savoir hier matin la mairesse Francine Ruest Jutras et André Paradis, recteur par intérim de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), lors d'une conférence de presse qui a rassemblé plusieurs intervenants du monde de l'éducation et des partenaires socio-économiques de la région de Drummondville.

Le prix de 3 millions \$, pour l'ensemble du domaine d'une superficie d'environ 1,2 million de pieds carrés, sera payable en deux versements: un montant de 1,2 M \$ versé lors de la signature de l'acte de vente et une somme restante de 1,8 M \$ payable au plus tôt le 1er janvier 2015 et au plus tard le 1er janvier 2017.

«Comme le démontre notre campagne de levée de fond qui a déjà récolté 7,3 millions \$, un montant auquel s'est ajouté hier soir une somme de 500 000 \$ de la part de la Conférence régionale des élus, le projet est porté par toute la communauté et il a suivi un parcours rigoureux depuis le début. Nous franchissons aujourd'hui un grand pas dans ce dossier qui soulève un enthousiasme unanime», a déclaré Mme Ruest Jutras, en ajoutant qu'elle avait une grande confiance pour que le dossier obtienne bientôt l'approbation du gouvernement du Québec.

Et de renchérir M. Paradis: «Voilà qui a de quoi nous réjouir. Une étape décisive vient en effet d'être franchie, en vertu de laquelle le projet d'établir un campus de l'UQTR à Drummondville devient plus tangible. On va au-delà des intentions de la simple architecture intellectuelle du projet. En fait, on lui donne une assise solide et concrète à partir de laquelle nous pourrons déployer les activités universitaires à Drummondville, au bénéfice de toute la population du Centre-du-Québec».

Photos à l'appui, il a été démontré les avantages du site des Pères Montfortains. «Sa situation géographique est exceptionnelle. Le campus aura l'avantage d'être facilement accessible via l'autoroute 20 ainsi que la route 122, en plus d'être près du centre-ville. La direction de l'UQTR a particulièrement apprécié la proximité du Complexe sportif Drummondville, tout neuf, situé juste à côté, ce qui constitue un atout majeur», a précisé la mairesse.

10 décembre 2011

Baisse des droits de scolarité en Ontario!

Gilbert Lavoie, Le Soleil

(Québec) Il est toujours intéressant de voir ce qui se passe ailleurs. Ainsi, pendant que le Québec augmente ses droits de scolarité, l'Ontario va dans le sens inverse.

«Afin que les frais de scolarité des collèges et des universités restent abordables pour tous les Ontariens et Ontariennes, votre gouvernement les réduira de 30 % en moyenne pour les familles qui gagnent moins de 160 000 \$ par an», annonce le discours du Trône du gouvernement McGuinty, présenté mercredi à Queen's Park. La mesure entrera en vigueur le 1er janvier.

On annonce également la décision de créer 60 000 nouvelles places dans les collèges et les universités de la province, afin de faciliter l'accès aux jeunes qui souhaitent faire des études supérieures.

Comment expliquer une telle générosité? Le gouvernement McGuinty, réélu en octobre, est minoritaire. Il doit gouverner en tenant pour acquis qu'il pourrait se trouver de nouveau en élections d'ici un an ou deux.

La nouvelle intéressera tout de même les étudiants québécois qui tentent de se mobiliser pour lutter contre les hausses des droits universitaires décrétées au Québec.

Avis aux intéressés : avant de déménager en Ontario, n'oubliez pas que les droits de scolarité universitaires y sont encore deux fois plus élevés que ceux du Québec, et de cinq à six fois plus élevés si vous étudiez en droit ou en médecine.

Autre détail pertinent dans ce débat : le discours du Trône du gouvernement McGuinty précise que l'équilibre budgétaire ne sera atteint qu'en 2017-2018. Au Québec, c'est 2013-2014.

Le droit de Vote à 16 ans?

Le Parti québécois débattrà à la fin de janvier de la pertinence de donner le droit de vote aux jeunes de 16 et 17 ans. Les partisans de ce changement font valoir que si les jeunes peuvent s'engager dans l'armée à cet âge, ils devraient avoir le droit de voter. Est-ce à dire qu'il faudrait aussi leur accorder le droit d'entrer dans les bars à cet âge? Pas sûr!

L'idée du droit de vote à 16 ans soulèverait des débats passionnés autour de la dinde de Noël si elle était lancée par un parti politique sur le point de former le gouvernement, mais ce n'est pas le cas. On l'a vu hier à la conférence de presse de Pauline Marois, c'est son leadership qui intéresse et qui intéressera les médias au conseil national de fin janvier. Tant et aussi longtemps qu'il y aura des doutes sur sa capacité de diriger son parti aux prochaines élections, il y aura des doutes sur l'utilité des discussions annoncées cette semaine pour changer les façons de faire de la politique.

Cela ne veut pas dire que les sujets abordés sont sans intérêt. L'obligation de déposer un portrait clair et «vérifié» des finances publiques avant les élections à date fixe serait fort utile dans le débat politique. Même chose pour l'évaluation annuelle des engagements électoraux du parti au pouvoir. Mais il y a tellement longtemps que les péquistes et les libéraux promettent la «décentralisation pour renforcer les régions», ou encore la mise en place «d'un gouvernement ouvert et interactif», qu'il est tentant de ne voir que des vœux pieux dans les intentions du PQ sur ces questions.

Le constat est le même pour les changements préconisés au système électoral. Cette question a fait l'objet de nombreuses discussions et d'une tournée du Québec sous la direction de Claude Béland au début des années 2000. On y croira quand le gouvernement et l'opposition annonceront une entente sur le sujet.

Et le droit de vote à 16 ans? Il me semble que la très faible participation des 18 à 20 ans au processus électoral est suffisamment éloquente pour nous convaincre qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette recommandation.

9 décembre 2011

Une élection contestée

Des étudiants ont souligné à leur façon l'anniversaire de la dernière élection du Parti libéral du Québec, le 8 décembre 2008.

Ces membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont déposé hier des arbres de Noël devant les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation pour affirmer qu'ils «ne se feront pas passer un sapin» sur la question des droits de scolarité. La FEUQ dénonce la hausse progressive de 1625 \$ par année annoncée par le gouvernement libéral.

07 décembre 2011

Toi sans ton carré rouge...

Arnaud Stopa Montréal Campus

Mon fil Facebook est un ramassis de cochonneries. Liens vers des chansons québécoises, des jeux attrape-nigauds et j'en passe. En ce moment, ce qui m'énerve le plus, ce sont les pseudo-gauchos fils et filles à papa qui militent contre la hausse des frais, mais qui étrangement sont aussi contre la grève illimitée. Deux cent cinquante ans de lutte dans le monde, et voilà que le Saint-Graal de la contestation vient de germer dans la tête de ces jeunes révolutionnaires, celui de pouvoir faire reculer un gouvernement sans lever le petit doigt.

Pause. Rembobinage. C'est une comédie sans fin. Un mauvais film qu'on nous ressort à chaque fois. Il n'y a pas de différences entre la grève et la hausse des frais. Ceux qui ne veulent pas le croire se mettent le petit doigt de tantôt dans l'œil. Lorsque Line Beauchamp et Jean Charest nous traitent à la dure, nous devons répondre de la sorte.

J'aimerais bien participer à un mouvement de contestation entouré de Câlinours, se cajoler pendant trois jours, puis que le gentil premier ministre nous fasse des cupcakes à tous pour avoir été si méchant avec nous. Le jour où cela arrivera, il existera bien une différence entre grève illimitée et hausse des frais de scolarité.

En attendant, réfléchissez avant de vous plaindre des enragés de la contestation. Ce sont souvent des gens bien moins nantis que vous, mais qui ont appris dans leurs livres d'histoire que les grandes protestations ont toujours commencé par la volonté de quelques-uns. Quelques-uns en France en 1789, ici en 1837, à Chicago en 1886, en Russie en 1917, à Benghazi en 2011.

Cette grève n'amènera pas une révolution, on s'entend, mais cracher contre les meneurs de grève, c'est cracher sur les idées qu'ils défendent. Même si le monde associatif étudiant n'est pas le plus transparent qu'il soit, il faut leur accorder le mérite de défendre leurs droits, vos droits! D'autant plus que la communication autour de la grève est importante et leur volonté de vous convaincre, réelle. Les différentes vidéos explicatives qui tournent sur internet, les causeries sur l'heure du dîner, les assemblées générales de grèves – ah oui, encore faut-il y aller, ce qui ne semble pas être le cas des gens que je vise dans cette chronique.

Râlez autant que vous voulez contre la grève, votre gesticulation ne restera pas moins qu'une résonance d'un mouvement pour la hausse des frais de scolarité que le gouvernement s'empressera de récupérer. Que vous le vouliez ou non. «Regardez ces étudiants qui ne sont pas en grève, c'est qu'ils sont avec nous!» Que cela se répercute sur l'été de ceux qui travaillent, c'est une possibilité. Mais qu'est-ce qu'un été, si dans deux ans il faut en travailler deux pour aller étudier? Arrêtez donc de geindre sous des motifs invalides. Les vraies raisons qui vous motivent à être contre la grève, c'est parce que cela empiétera sur vos vacances d'été. Les frais de scolarité, c'est papa et maman qui vous les offrent de toute manière. Défendre l'étudiant qui devra trimer pour se payer des cours à votre profil n'est qu'un moyen de faire passer votre égoïsme amplifié par un je-m'en-foutisme de l'avenir de votre société pour une opinion presque valable. Le Québec a plus à perdre que vous et vos vacances. Collez cette phrase sur votre frigo et

venez dépenser votre énergie pour la lutte plutôt que contre en polluant mon fil Facebook.

Arnaud Stopa Chef de pupitre UQAMUqam.campus@uqam.ca

5 décembre 2011

Communiqués du collège François-Xavier-Garneau

Pascale Thomas-Couture reçoit la Médaille académique du Gouverneur général

Le président du Conseil d'administration par intérim du collège François-Xavier-Garneau, monsieur Stéphane Isabelle, remettait aujourd'hui la Médaille académique du Gouverneur général du Canada à Pascale Thomas-Couture. Il s'agit de la récompense la plus prestigieuse que puisse recevoir un étudiant fréquentant un établissement d'enseignement. Pascale a réussi, en mai dernier, ses études en Sciences de la nature. C'est avec grande distinction qu'elle a obtenu une moyenne générale de 94.42 %, soit la meilleure moyenne pour l'ensemble de son programme parmi tous les finissants et cela, tous programmes confondus à Garneau (médaille 2010-2011). Soulignons que pendant ses études, elle a également reçu une bourse d'entrée (2009) et une bourse d'excellence scolaire, secteur préuniversitaire (2011).

Native de Québec, Pascale a étudié au Collège Saint-Charles-Garnier au secondaire. Elle poursuit présentement ses études en médecine à l'Université Laval depuis septembre dernier. Déterminée, elle hésite toutefois à savoir quel type de médecine elle exercera exactement. « Pédiatrie? Gériatrie? Neurologie? Pneumologie? Médecine familiale? Tant de choix me sont offerts. Je garde l'esprit grand ouvert, sachant qu'au cours de mes études j'aurai l'opportunité d'expérimenter nombre de domaines. Une chose est certaine : je me sens à ma place en médecine et j'ai déjà hâte de pouvoir faire la différence auprès de mes patients. »

« Un beau souvenir du cégep : le stage rémunéré à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, que j'ai pu accomplir pendant l'été 2010. Cette expérience m'a permis de goûter à la recherche universitaire et de découvrir

une branche des sciences qui m'était alors inconnue. Ces heures passées dans les laboratoires ou sur le terrain aux côtés de l'étudiante qui me chapeautait m'ont fait énormément grandir. J'ai également eu la chance de faire du tutorat en français écrit durant ma troisième session au cégep, une expérience qui m'a amenée à suivre, à appuyer et à faire progresser une élève en difficulté académique. Cette expérience a été très gratifiante et enrichissante sur le plan personnel », mentionne-t-elle.

Selon Pierre Côté, professeur au Département de chimie, « les quelques étudiants ou étudiantes comme Pascale que nous avons la chance de rencontrer dans nos cours laissent inmanquablement une trace hors du commun dans notre mémoire. Cette étudiante disciplinée et assidue s'est distinguée dans mon cours avancé de chimie comme étant une personne déterminée à réussir qui n'a pas eu peur de se retrousser les manches devant l'adversité. Elle a remarquablement répondu à mon appel au dépassement de soi et je lui lève mon chapeau. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que cette jeune femme est promise à une carrière exceptionnelle. »

« Pascale fut une étudiante qui a ensoleillé ma classe par son sourire, sa bonne humeur et sa participation. De plus, j'ai pu remarquer que Pascale est une jeune femme motivée et très intelligente qui est déterminée à réussir et à atteindre ses objectifs. Elle m'a énormément marquée par sa belle personnalité et par son succès académique. Je suis persuadée qu'elle ira loin dans la vie et je la félicite pour la médaille du gouverneur général qu'elle mérite amplement », ajoute Catherine Giguère, professeure de mathématiques.

« Lorsque l'on m'a annoncé que j'étais la récipiendaire de la Médaille académique du Gouverneur général, j'ai été extrêmement surprise. Surprise, parce que je ne croyais jamais qu'une telle récompense me serait attribuée au terme de mes études collégiales. Je suis très honorée de recevoir cette distinction. Bien sûr, le cégep m'a permis de toucher à plusieurs branches des sciences et d'acquérir un bagage de connaissances qui me suivra, je l'espère, tout au long de ma vie. Mais cette période représente tellement plus. Je fais partie de ceux qui croient que la réussite scolaire ne passe pas seulement par la performance académique, mais bien par l'équilibre de vie que l'on

réussit à maintenir. La pratique d'activités hors du domaine des sciences est pour moi primordiale. Je nourris le besoin d'explorer de nouveaux horizons, d'en apprendre davantage sur le monde et l'humain. Le cégep m'a permis de maintenir ce précieux équilibre et, ainsi, de réussir aussi bien sur le plan académique que sur le plan personnel », souligne la médaillée.

Depuis plus de 125 ans, les médailles académiques honorent des étudiants dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Au collégial, la médaille spéciale de bronze est remise à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats dans un programme d'études postsecondaires d'une durée minimale de deux ans à temps plein menant à un diplôme. Cette médaille est remise au nom du Gouverneur général par les établissements d'enseignement participants, en même temps qu'un certificat personnalisé. Aucune récompense en argent ne l'accompagne.

Source : Christine Arbour, Conseillère en communication, Collège François-Xavier-Garneau Tél. : 418 688-8310, poste 2415 Courriel : carbour@cegep-fxg.qc.ca

-30-

2 décembre 2011

Communiqué de la FECQ et de la FEUQ

LA FECQ ET LA FEUQ LANCENT UNE NOTE D'INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : METTRE DE L'ORDRE DANS LE CHAOS DE LA GESTION UNIVERSITAIRE !

Montréal, 2 décembre 2011 – Les problèmes systémiques de gestion universitaire font les manchettes depuis quelque temps et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) publient aujourd'hui une note d'information sur le sujet afin de corriger une situation qui semble récurrente.

« Depuis quelques années, plusieurs dépenses douteuses ont été faites par les administrations universitaires avec l'accord tacite du gouvernement. Il est plus que temps de rappeler les recteurs à l'ordre et s'assurer du développement harmonieux de notre réseau universitaire », lance Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

À cet effet, la FEUQ milite pour l'instauration d'une Commission d'évaluation des universités du Québec (CÉUQ) qui aurait pour mandat d'analyser et de surveiller le développement du réseau universitaire, tant au niveau des programmes qu'au niveau du développement des campus délocalisés. Présentement, il y a une vingtaine de dirigeants universitaires qui n'en font qu'à leur tête, le tout en recevant la bénédiction du gouvernement Charest. « Les dirigeants universitaires se lancent dans l'investissement immobilier et se votent des primes de départ démesurées. De plus, en se lançant dans des campagnes publicitaires onéreuses ou en construisant dans la cour du voisin, ils essaient de se voler mutuellement des étudiants. La récréation doit se terminer ! Il faut s'assurer de la bonne gestion des universités et de l'argent public », renchérit Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Cette CÉUQ serait composée de divers représentants de la communauté universitaire, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de représentants externes à la communauté. De plus, les administrations universitaires seraient sous l'autorité du Vérificateur général du Québec qui pourrait faire une vérification externe à la demande de la commission.

Campagne contre la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité

Ces problèmes de gouvernance ne semblent en rien perturber le gouvernement qui s'entête à vouloir endetter les futures générations en augmentant de 1625 \$ les frais de scolarité. Malgré plus de 30 000 étudiants dans les rues de Montréal le 10 novembre dernier, le gouvernement Charest reste sourd aux arguments des étudiants. Devant ce refus de voir la réalité en face, la FEUQ et les associations membres de la FECQ n'ont d'autres choix que de continuer leur campagne contre la hausse des frais de scolarité. « Tant que Jean Charest ne reculera pas, les étudiants augmenteront la pression. S'il le faut, le 22 mars prochain, nous serons encore dans la rue avec tous ceux qui

s'opposent à l'augmentation de 1625 \$ des frais de scolarité. Cette hausse ne passe pas ! », concluent Mme Desjardins et M. Bureau-Blouin.

La note d'information sur la gouvernance universitaire est disponible [ici](#).

01 décembre 2011

Des étudiants occupent des bureaux du MTQ à Montréal

La Presse Canadienne, Montréal

Poursuivant leur lutte contre l'augmentation des droits de scolarité au Québec, des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) se sont présentés jeudi aux bureaux de dépôt de soumission du ministère des Transports du Québec à Montréal.

Ils y ont déposé une «soumission» demandant au gouvernement de Jean Charest «d'ouvrir un chantier afin de bâtir une éducation gratuite».

Le porte-parole de l'ASSÉ, Gabriel Nadeau-Dubois, s'est demandé pourquoi des millions de dollars sont gaspillés annuellement dans le domaine de la construction, où la corruption est omniprésente, plutôt que dans l'éducation.

L'association étudiante rappelle qu'elle a déjà remporté une bataille contre les libéraux en 2005 grâce à une grève générale illimitée, et qu'elle est prête à recommencer s'il le faut.

M. Nadeau-Dubois estime que la hausse des droits de scolarité rapportera 265 millions \$ de plus aux universités, alors qu'environ 25 pour cent des 3,9 milliards \$ investis annuellement dans les infrastructures seront détournés en raison de la collusion, selon lui.

M. Nadeau-Dubois a également dénoncé le montant de 50 000 \$ dépensé par le gouvernement Charest dès le lendemain de la manifestation étudiante du 10 novembre afin de mettre en ligne un site internet faisant la promotion de la hausse des droits de scolarité.

L'ASSÉ, qui compte plus de 45 000 membres répartis dans les cégeps et les universités du Québec, s'insurge aussi contre l'initiative des libéraux d'acheter le nom des associations étudiantes sur le moteur de recherche Google.

02 décembre 2011

Toi pis ton carré rouge

Publié dans le blogue Urbania <http://www.urbania.ca/blog/2618/toi-pis-ton-carre-rouge?category=blogue>

Ces militants étudiants, ils viendront à bout de ce qu'il reste de mes nerfs élimés par la fin de session. Complainte d'une grosse-méchante-étudiante qui ne veut pas aller en grève...

Le torchon brûle entre le gouvernement Charest et le mouvement étudiant, alors que Line Beauchamp brandit narquoisement sa politique de hausse des frais de scolarité, plus chiffrée et imminente que jamais.

C'est vrai que ça serait un peu poche de devoir augmenter les frais de scolarité. Ils étaient d'ailleurs 20 000 pour le souligner le 10 novembre dernier, sous la bannière éloquente : « WTF, LA HAUSSE? ». À en croire l'ASSÉ, l'AFESPED, l'AFESH, la FEUQ, l'AF-OMFGWTF ou je ne sais quelle autre encore, si la hausse est adoptée, le prétexte serait suffisant pour déclencher la fin du monde prévue en 2012.

À moins, mes braves, que nous nous regroupions sous le carré rouge de la raison et qu'ensembles nous érignons l'avenir de la cause étudiante en un glorieux édifice! Qui m'aime me suive et que les autres croulent sous le fardeau financier au péril de leur âme et que... Eille, chose, prend ton gaz égal, veux-tu?

Non, je ne milite pas contre la hausse des frais de scolarité. La frénésie vindicative et agressive des mouvements étudiants, je n'arrive pas à y adhérer. Je ne suis d'ailleurs pas particulièrement contre la hausse, mais là n'est pas la question. J'aurais d'abord besoin qu'on m'explique les rouages des associations étudiantes qui, soi-disant, « me représentent » avant de me positionner. Avant de se battre tout croche, on peut-tu jaser, mettons?

Au risque de me faire lyncher : je suis ben à boutte du manichéisme empreint de mépris dont font preuve les étudiants militants. Attention : je ne prends pas position pour ou contre la hausse. Je pense que la question doit encore être évaluée. Par contre, il y a un point sur lequel j'ai établi une position ferme: l'attitude des militants étudiants, ça y va pas pentoute!

À mon sens, il y a une marge entre le fait d'être contre la hausse et celui d'être pour la grève. Et malheureusement, dans cet interstice se perdent les voix de nombreux étudiants qui, comme moi, se questionnent encore sur la pertinence des méthodes de protestation employées.

Dans l'état actuel des choses, honnêtement, finir l'école en juin ou faire une croix sur ma session à cause d'un noyau de pas-contents qui vont avoir réussi à convaincre juste assez de gens de voter la grève dans leur assemblée générale occulte, ça me ferait tout simplement suer. Ce n'est pas parce que je suis une égoïste finie, parce que j'ai un iPhone, que j'étudie en communications ou que je veux partir en voyage en mai. Ça m'insulte tout simplement qu'il n'y ait personne d'engagé pertinemment dans le mouvement qui ait proposé qu'on discute tous ensemble en-dehors des foutues A.G., afin de s'assurer que tout le monde ait compris l'enjeu dont il est question.

Malheureusement, dans les associations facultaires, le mot d'ordre ressemble davantage à: « tu te bats avec nous, ou t'écrases. » Et à ce chapitre, je vous jure, j'en ai des coliques de frustration à force d'essuyer du mépris de la part de ceux qui n'admettent pas l'ambivalence. Je crois fermement que je ne suis pas la seule à éprouver ce sentiment.

Avant-hier, en bonne étudiante soucieuse de pallier à son ignorance, j'ai passé une bonne heure dans les locaux de l'Association fédérative des étudiants en Sciences humaines (AFESH) et de l'Association fédérative des étudiants en sciences politiques et droit (AFESPED), à l'UQAM, histoire qu'on m'explique où en était rendu le projet de grève; qu'on me tienne au fait, quoi.

J'ai eu la nette impression de déranger. Grosso modo, entre quelques soupirs indolents, on m'a exposé que « ce sont des mécanismes plein de subtilité; c'est compliqué», l'air mi-irrité par mes interrogations.

VOYONS, TOÉ? Es-tu en train de me dire que la prochaine mi-année de ma vie ainsi que l'issue de mon parcours universitaire vont être déterminés par des « rouages subtils qu'il serait trop compliqué de t'exposer »? J'espère vraiment que tu me niais!

Et non, on n'interrompra pas la prochaine Assemblée Générale pour m'expliquer, ni à moi ni à personne.

Je pressens qu'après ce texte, on me traitera d'égoцентриque apathique pro-hausse de la pire espèce. Pourtant, je suis tout simplement pro-dialogue et, surtout, radicalement opposée à l'« élitisation » d'une cause qui devrait obéir à des instances démocratiques des plus rigoureuses, quitte à ce que le mouvement se tempère. Il ne faudrait pas oublier que l'indécision est elle aussi une variable à considérer dans l'exercice d'une réelle démocratie.

Évitez de gârocher toute roche directement dans votre écran d'ordinateur. Vous regretteriez.

01 décembre 2011

Sentinelle du Groupe CNW

Communiqué de presse de l'ASSÉ

Mobilisation étudiante: des étudiants et étudiantes occupent les bureaux de soumission du MTQ pour dénoncer le détournement des fonds publics

MONTRÉAL, le 1er déc. 2011 /CNW Telbec/ - Des étudiants et des étudiantes occupent présentement les bureaux de dépôt de soumission du Ministère des Transports du Québec (MTQ) à Montréal, afin de dénoncer l'absurdité des priorités budgétaires du gouvernement Charest. Les étudiants et les étudiantes y ont symboliquement déposé une soumission demandant au gouvernement québécois d'ouvrir un chantier pour bâtir une éducation gratuite, de qualité et libre de l'ingérence du privé. « Nous déposons aujourd'hui une soumission symbolique demandant au gouvernement libéral de reculer

sur sa hausse des frais de scolarité et de plutôt réfléchir à des politiques allant vers l'instauration de la gratuité scolaire. Pourquoi les centaines de millions de dollars qui sont perdus chaque année via les pratiques de corruption dans le milieu des travaux publics ne serviraient pas plutôt à rendre l'éducation accessible pour tout le monde? » déclare Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'ASSÉ.

L'ASSÉ souligne que la hausse des frais de scolarité rapportera, au net, 265 millions de dollars de revenus supplémentaires pour les universités québécoises alors que, selon différentes estimations, c'est près de 25% des milliards de dollars investis annuellement dans les infrastructures qui sont détournées par des activités de collusion et de corruption. « Cette année, le gouvernement du Québec investira 3,9 milliards de dollars en infrastructures. Combien de millions aboutiront illégalement dans les poches des firmes de génie-conseil, des entrepreneurs et du Parti Libéral lui-même ? Quand on sait que la seule présence de l'Unité anticollusion a permis d'économiser 350 millions aux contribuables, nous sommes en droit de nous demander combien de millions supplémentaires nous pouvons sauver. Et pendant ce temps, le gouvernement demande à des étudiants et des étudiantes qui peinent à boucler leurs fins de mois de s'endetter encore plus pour aller à l'école. C'est littéralement scandaleux. » dénonce le porte-parole.

L'ASSÉ rappelle que dès le lendemain de la manifestation étudiante du 10 novembre, le gouvernement dépensait 50 000\$ à même les fonds publics pour mettre en ligne un site web de propagande en faveur de sa hausse des frais de scolarité et pour acheter le nom des associations étudiantes sur le moteur de recherche Google. « Malgré qu'il ne cesse de répéter qu'il ne reculera pas, le gouvernement libéral craint la mobilisation étudiante. Nous avons déjà vaincu ce gouvernement en 2005 grâce à une grève générale illimitée, et nous le referons de nouveau si c'est nécessaire. » promet Gabriel Nadeau-Dubois.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement près de 45 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité.

30 novembre 2011

Communiqué de presse de la FEUQ

BUREAUX DE VOTE SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES : DES MESURES QUI FAVORISENT LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC.

Plus de destinations

Montréal, 30 novembre 2011 – La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a accueilli positivement les propositions du chef du Parti Québécois, Pauline Marois, afin de favoriser la participation des jeunes lors des élections. « Cela fait de nombreuses élections que la FEUQ demande qu'on permette aux étudiants de voter sur leur lieu d'études afin d'augmenter le taux de participation lors des élections. Les mesures proposées par le Parti québécois répondent aux demandes des étudiants qui quittent souvent leur circonscription d'origine pour pouvoir fréquenter l'université », a indiqué Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Les jeunes sont particulièrement mobiles aujourd'hui, surtout lorsque vient le temps de poursuivre leurs études postsecondaires. Il devient compliqué pour eux de se déplacer vers la circonscription où ils sont inscrits ou de changer régulièrement leur lieu de résidence afin d'effectuer leur devoir démocratique. « C'est peut-être des mesures qui semblent de peu d'importance, mais ce sont ces petits gestes qui, cumulés, vont amener plus de jeunes à s'exprimer lors des élections », a poursuivi Martine Desjardins. La FEUQ recommande au Directeur général des élections du Québec l'implantation de ces mesures, et offre son soutien dans la mise en place des bureaux de vote sur les campus universitaires.

30 novembre 2011

Délocalisation des universités: Line Beauchamp refuse le moratoire

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, estime qu'il est inutile d'imposer un moratoire sur les délocalisations des universités québécoises, comme le recommande le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) dans un rapport financé par le ministère des Finances.

L'attaché de presse de Mme Beauchamp, Dave Leclerc, indique que le Ministère n'a pour le moment qu'une seule demande de sites d'enseignement hors du campus principal, celle de l'Université du Québec à Trois-Rivières à Drummondville. M. Leclerc ajoute que les délocalisations concernent moins de 5 % des étudiants au Québec.

«Ce n'est pas un phénomène qui prend de l'ampleur et ce n'est pas généralisé. Alors, on ne pense pas que ça nécessite une intervention comme nous le demande le CIRANO», dit-il.

M. Leclerc refuse de préciser comment le gouvernement réagira si les demandes augmentent. «Je ne peux pas le commenter parce que présentement ce n'est pas le cas.»